

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1368

présenté par  
le Gouvernement

### ARTICLE 39

#### ÉTAT B

**Mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	2 461 400 000	0
<i>Dont titre 2</i>	2 461 400 000	0
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières	0	0
Facilitation et sécurisation des échanges	0	0
Fonction publique	0	0
<b>TOTAUX</b>	2 461 400 000	0
<b>SOLDE</b>	2 461 400 000	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement procède au rétablissement des crédits de la mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines » votés en première lecture à l'Assemblée nationale. À cette fin, il convient de majorer de 2 461 400 000 € les autorisations d'engagement et de 2 461 400 000 € les crédits de paiement de la mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines ».